

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025



- **I. REGLEMENTATION**

Il est rappelé que le débat d'orientations budgétaires doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, l'objectif étant de préparer l'examen du budget de l'année à venir, en donnant aux membres du Comité Syndical les informations leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Le débat d'orientations budgétaires n'a pas en lui-même de caractère décisionnel. Néanmoins, il doit donner lieu à une délibération du Conseil Syndical qui prend acte du débat.

Cadre réglementaire :

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) stipule : « Dans les communes de 3500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, il est pris acte de celui-ci par une délibération spécifique »

Par application de l'article L 2221- 5 du CGCT, modifié par l'Ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 art. 27 ces dispositions sont applicables à notre syndicat depuis le 1^{er} Janvier 2006.

Par renvoi de l'article L5711-1 du CGCT à l'article L5211-36 la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une obligation pour notre syndicat.

- **II. PRESENTATION DU SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET**

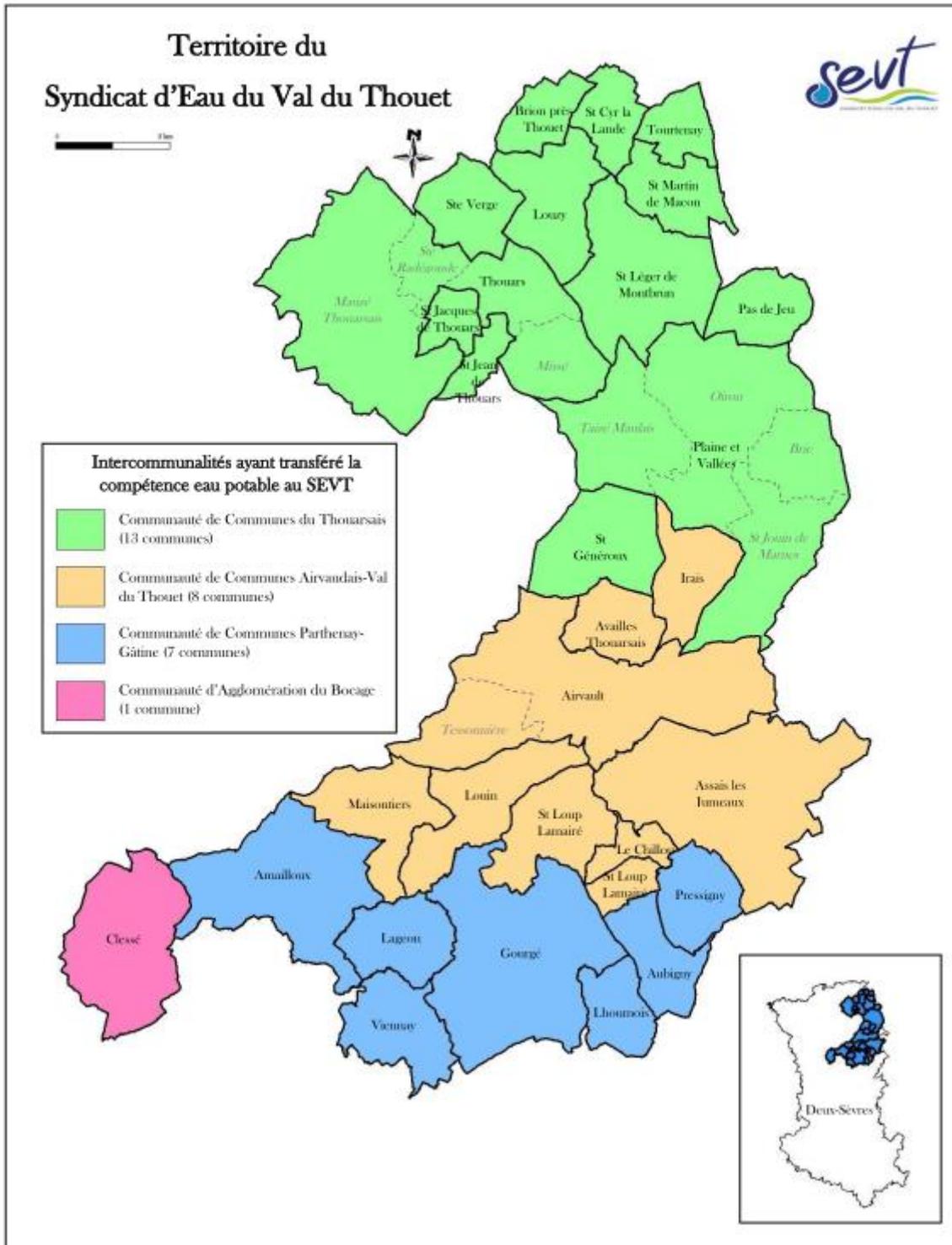
○ **Territoire et population**

Le SEVT est constitué de 4 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI à fiscalité propre) :

- Communauté de Communes du Thouarsais : 13 communes
- Communauté de Communes Airvaudais – Val du Thouet : 8 communes
- Communauté de Communes Parthenay – Gâtine : 7 communes
- Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais : 1 commune

Ces EPCI agissent en représentation-substitution des 29 communes leur ayant rétrocédé leur compétence Eau Potable.

Ces communes ont une population totale de 35 372 habitants (source INSEE 01/01/2024).



○ **Gouvernance du SEVT**

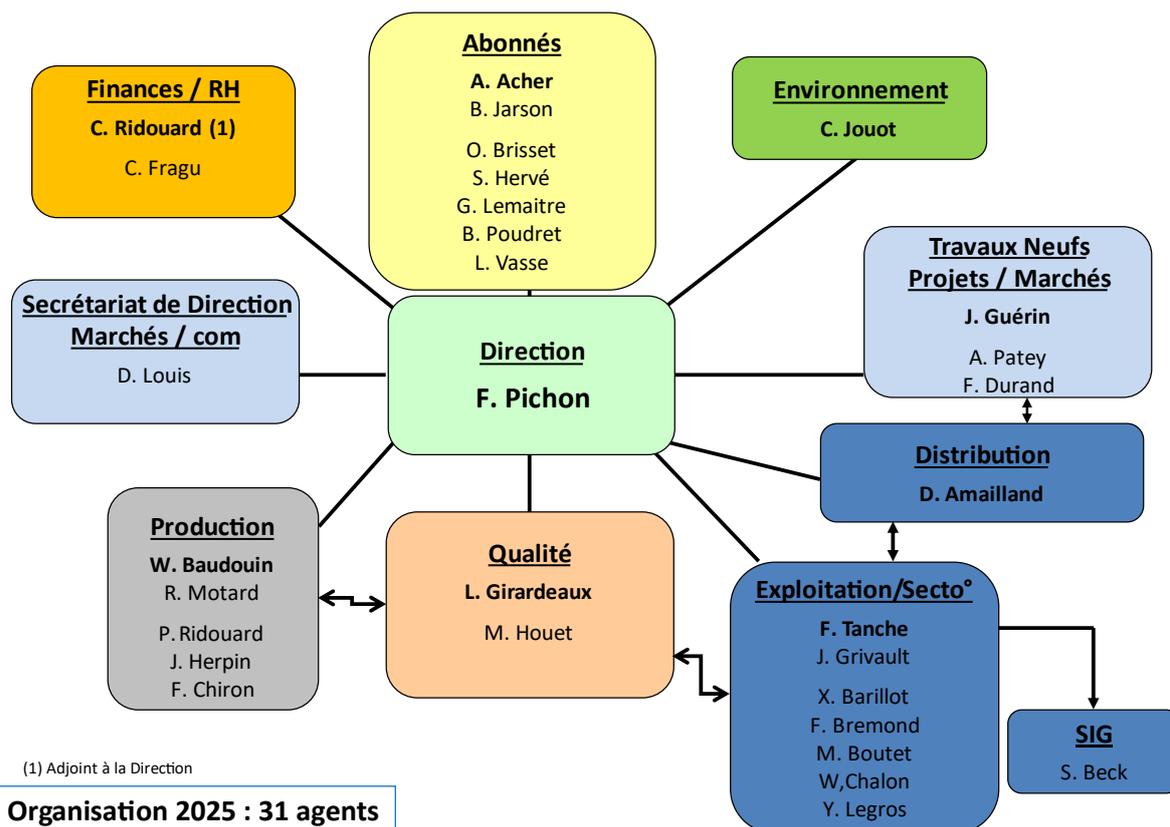
L'organe délibérant du SEVT est le Comité Syndical ; il est composé de 34 délégués élus pour 6 ans. En 2020, monsieur Bernard GAUFFRETEAU a été élu Président. Il est assisté de messieurs Dominique BARREAU et Patrice THOMAS aux fonctions de Vice-Présidents.

Le Comité se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an afin de délibérer sur l'ensemble des attributions du syndicat

Le Comité Syndical est également composé d'un conseil restreint appelé « le Bureau » dont les attributions sont limitées (programme Re-Ressources, marché publics, créances irrécouvrables, demandes de subventions, acquisitions foncières, coopérations internationale...). Outre le Président et les 2 Vice-Présidents, il est composé de 10 membres.

Le Bureau se réunit autant que de besoins.

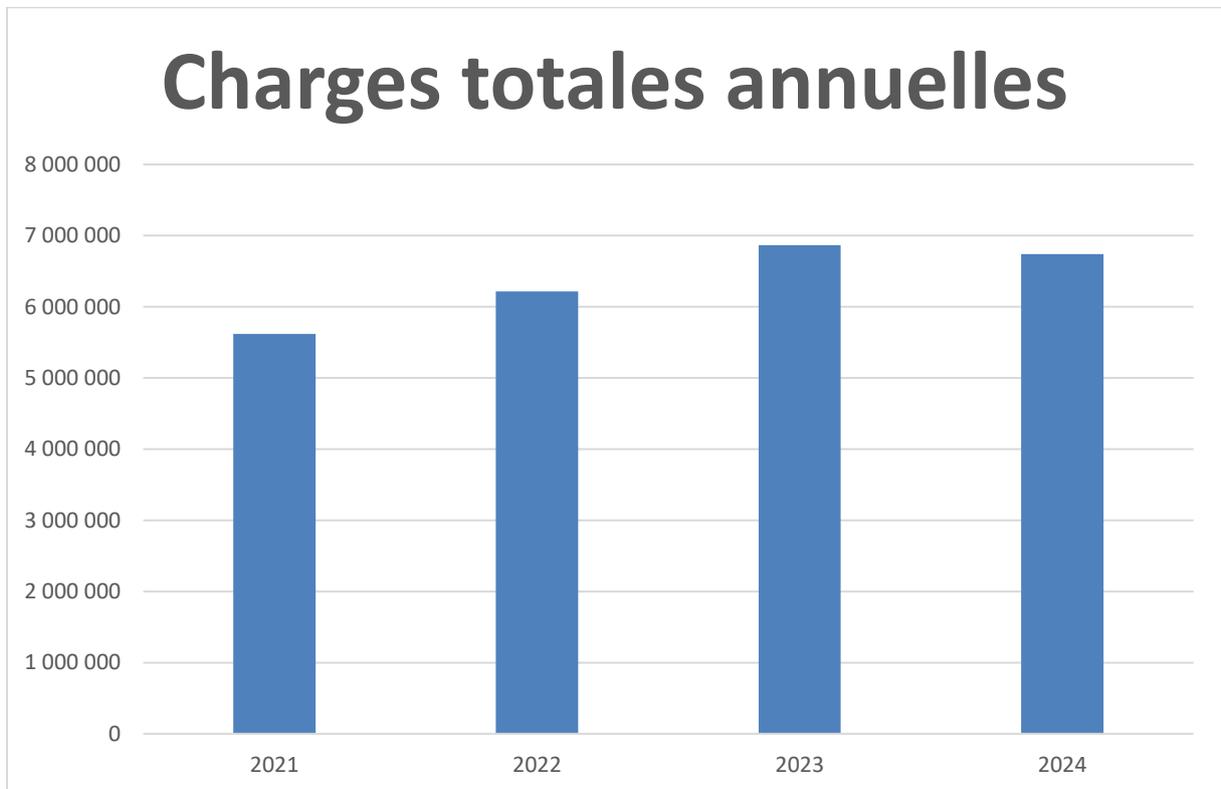
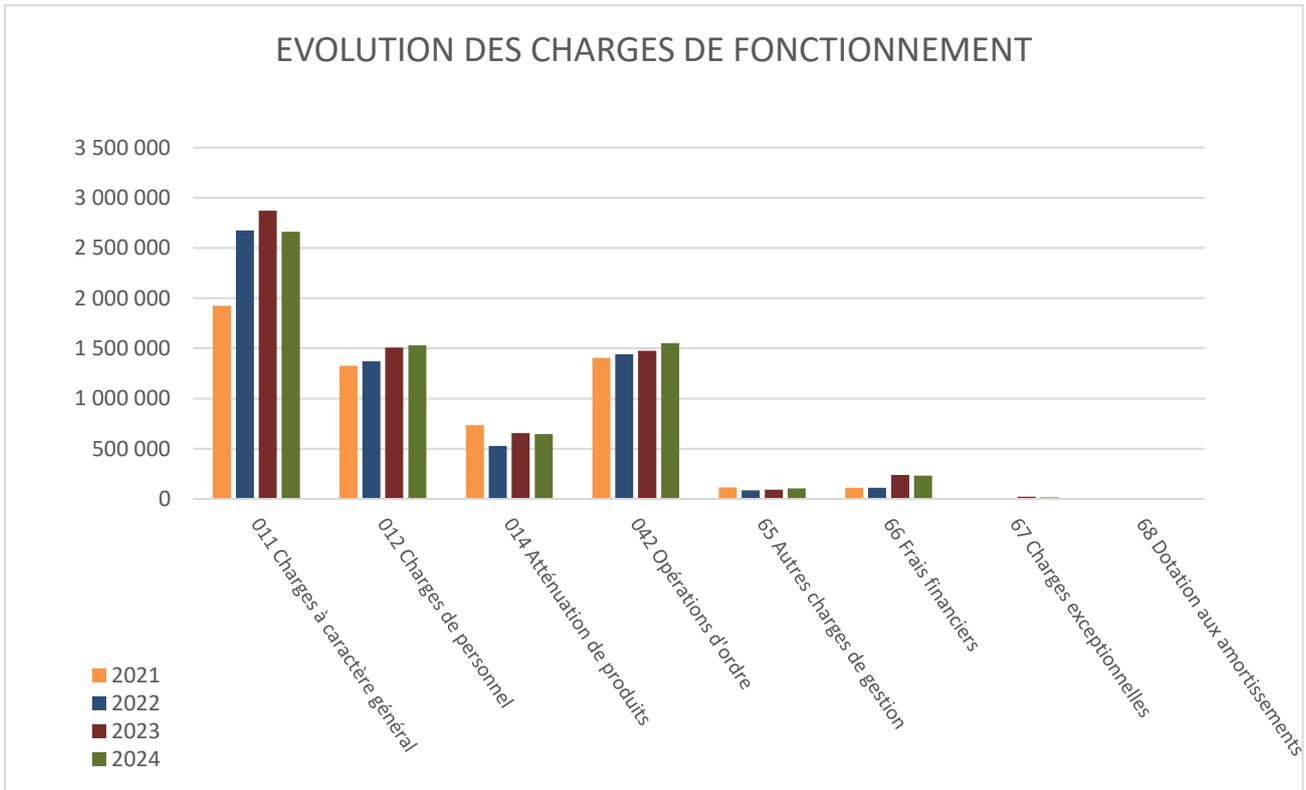
○ **Les effectifs**



	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Titulaire	2	4	21
Contractuel	2		2
TOTAL	4	4	23

- **III. ETAT DES LIEUX FINANCIER**

o **Les charges de fonctionnement**



	2021	2022	2023	2024
TOTAL	5 620 710	6 217 131	6 868 345	6 741 536
Evolution	+1,04 %	+10,61	+10,47	-1,84

2021/2022 : Augmentation électricité – changement charbons actif. – Réparation fuite (retard réfection voirie – révision prix et nouveau marché

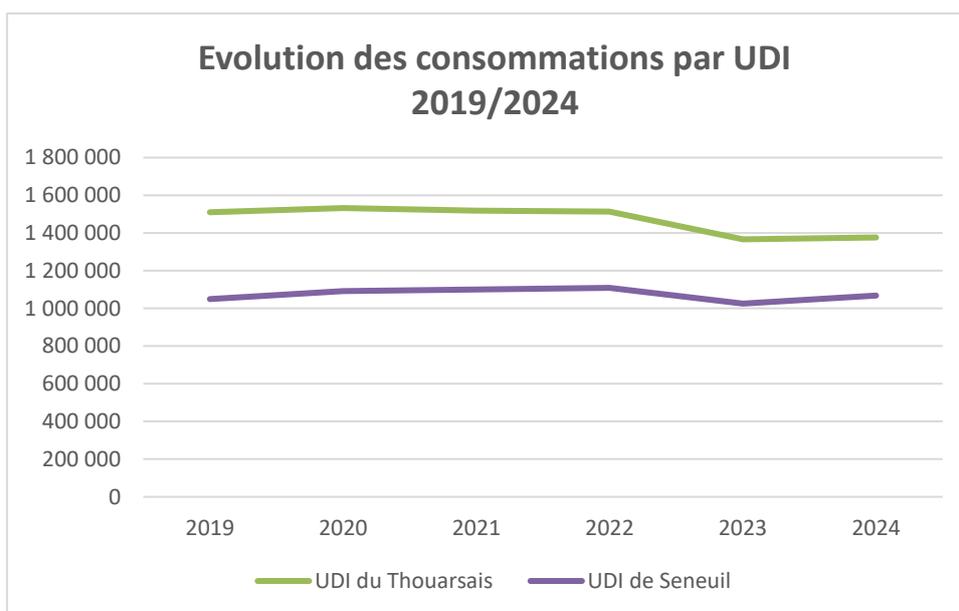
2022/2023 Augmentation électricité – marché pièces – intérêts emprunts – ligne trésorerie

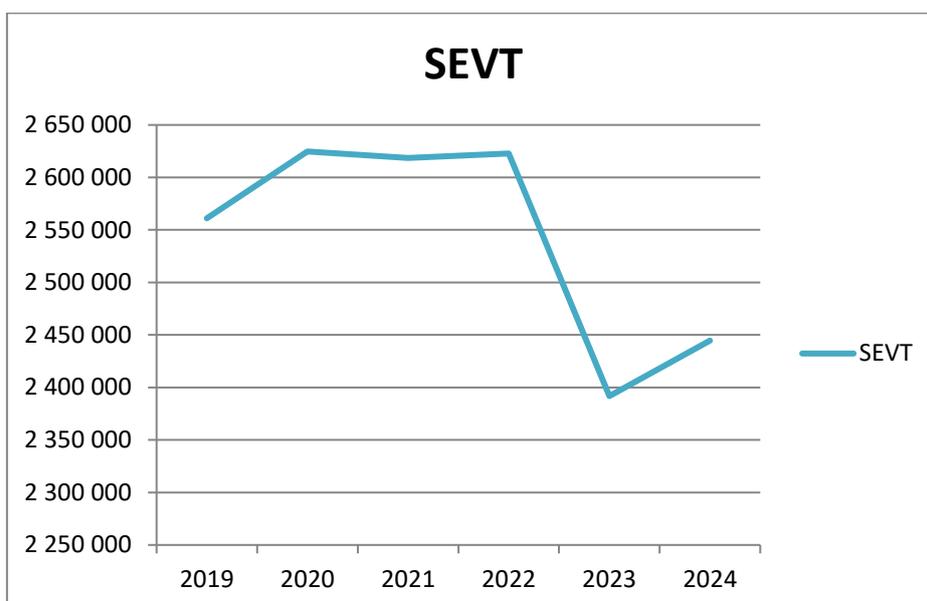
2024 : baisse de l'électricité (-242k€) – baisse réactifs– carburant – fourniture entretien

○ **Les recettes de fonctionnement**

➤ **Evolution des consommations**

	2020	2021	2022	2023	2024
UDI du Thouarsais	1 532 266	1 519 249	1 514 108	1 366 412	1 376 162
UDI de Seneuil	1 092 433	1 099 309	1 108 845	1 025 367	1 068 549
SEVT	2 624 699	2 618 558	2 622 953	2 391 779	2 444 711

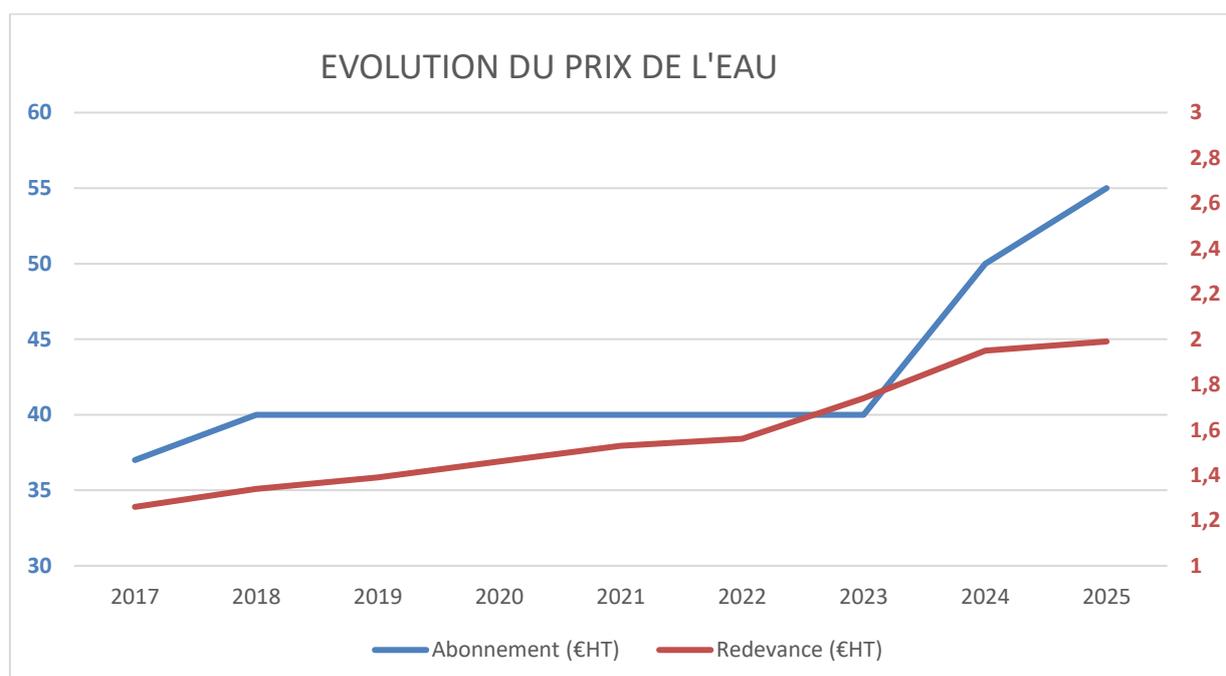




Pour précision, la relève 2023 a été anticipée, les consommations représentent donc environs 11 mois de consommation.

➤ Evolution du prix de l'eau

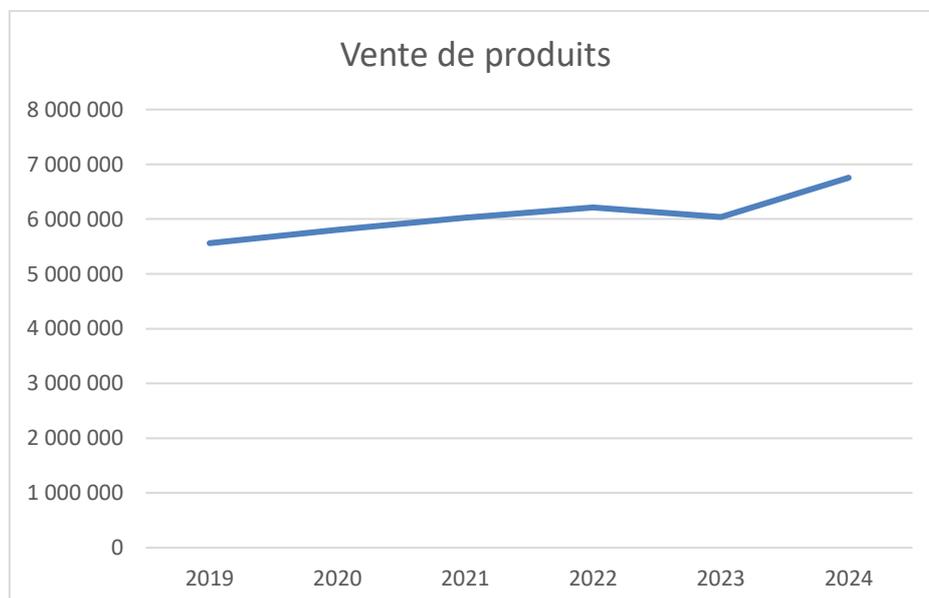
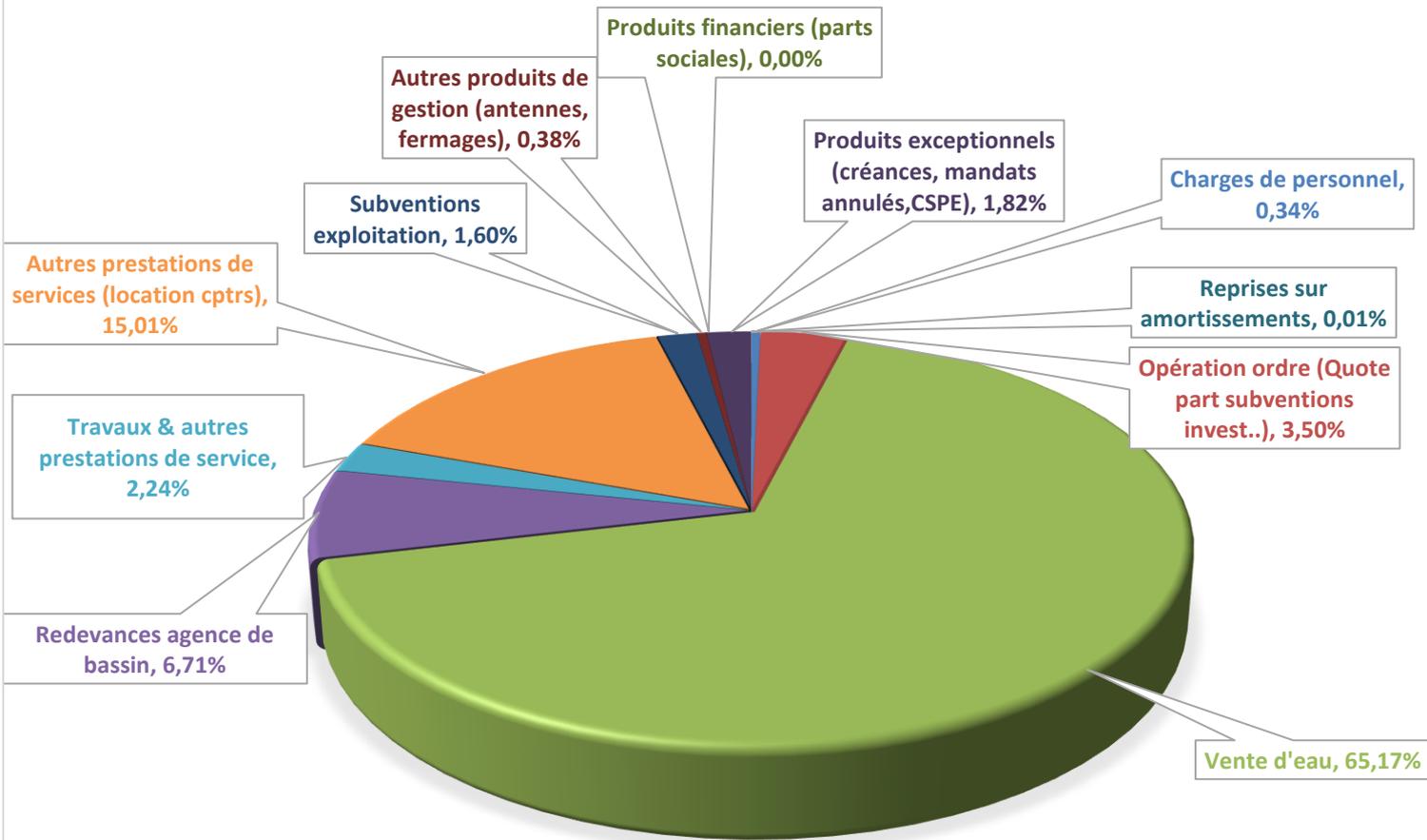
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Abonnement (€HT)	40	40	40	40	40	40	50	55
Redevance EAU (€HT)	1,4	1,45	1,52	1,59	1,62	1,8	1,95	1,99
Facture 120 m3 TTC / an	257.42	263.75	272.61	281.47	285.27	308,06	345,2	361,47



➤ **Evolution des recettes de fonctionnement**

	2020	2021	2022	2023	2024
Achats et variations de stocks	161 853	174 473	182 305	260 781	243 774
Charges de personnel	32 799	37 726	28 083	7 545	25 412
Opération ordre (Quote part subventions invest..)	197 900	216 508	202 671	195 995	265 100
Vente d'eau	4 183 747	4 330 805	4 491 051	4 393 970	4 939 047
Redevances agence de bassin	547 066	538 210	543 206	485 915	508 829
Travaux & autres prestations de service	127 699	204 270	212 179	184 683	169 516
Autres prestations de services (location cptrs)	943 623	954 765	965 850	971 021	1 137 725
Subventions exploitation	145 633	115 759	99 557	98 347	121 229
Autres produits de gestion (antennes, fermages)	27 892	26 876	27 399	32 783	29 040
Produits financiers (parts sociales)	3	2	0	0	0
Produits exceptionnels (créances, mandats annulés,CSPE)	17 908	116 823	34 203	12 180	138 118
Reprises sur amortissements	0	0	38 105	11 037	476
Total recettes	6 386 122	6 716 217	6 824 609	6 654 257	7 578 266

REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT 2024

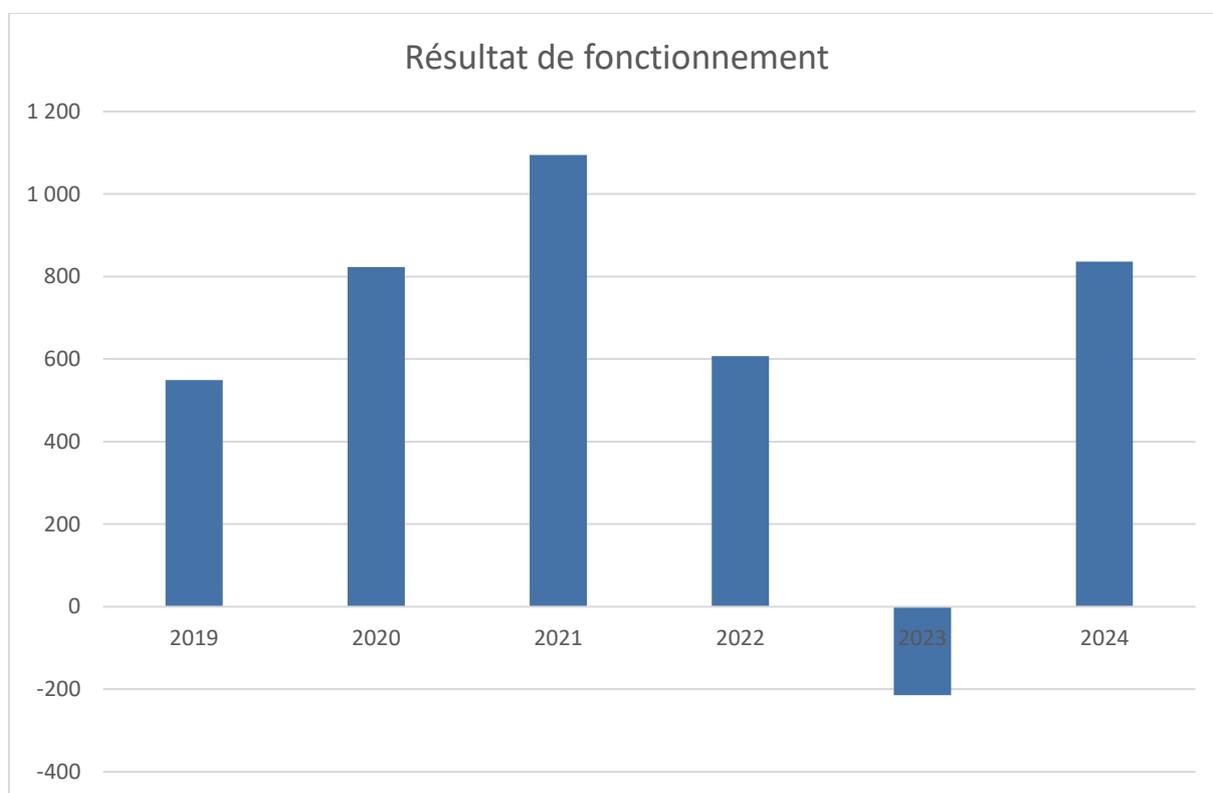


	2020	2021	2022	2023	2024
Vente de produits	5 802 136	6 028 049	6 212 286	6 035 589	6 755 117

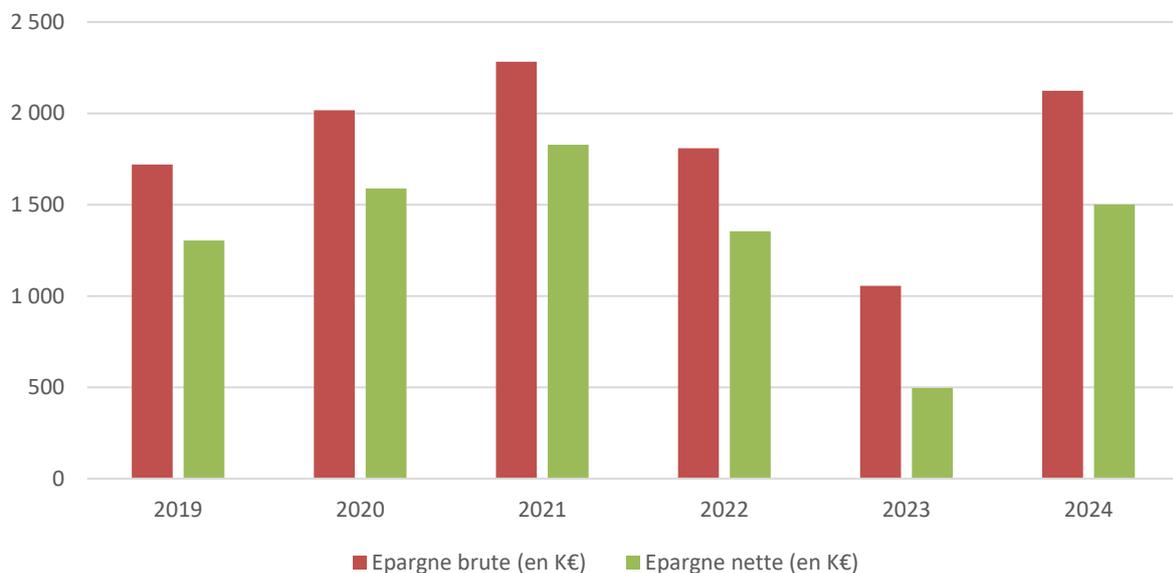
- **IV. ANALYSE FINANCIERE**

RATIOS FINANCIERS

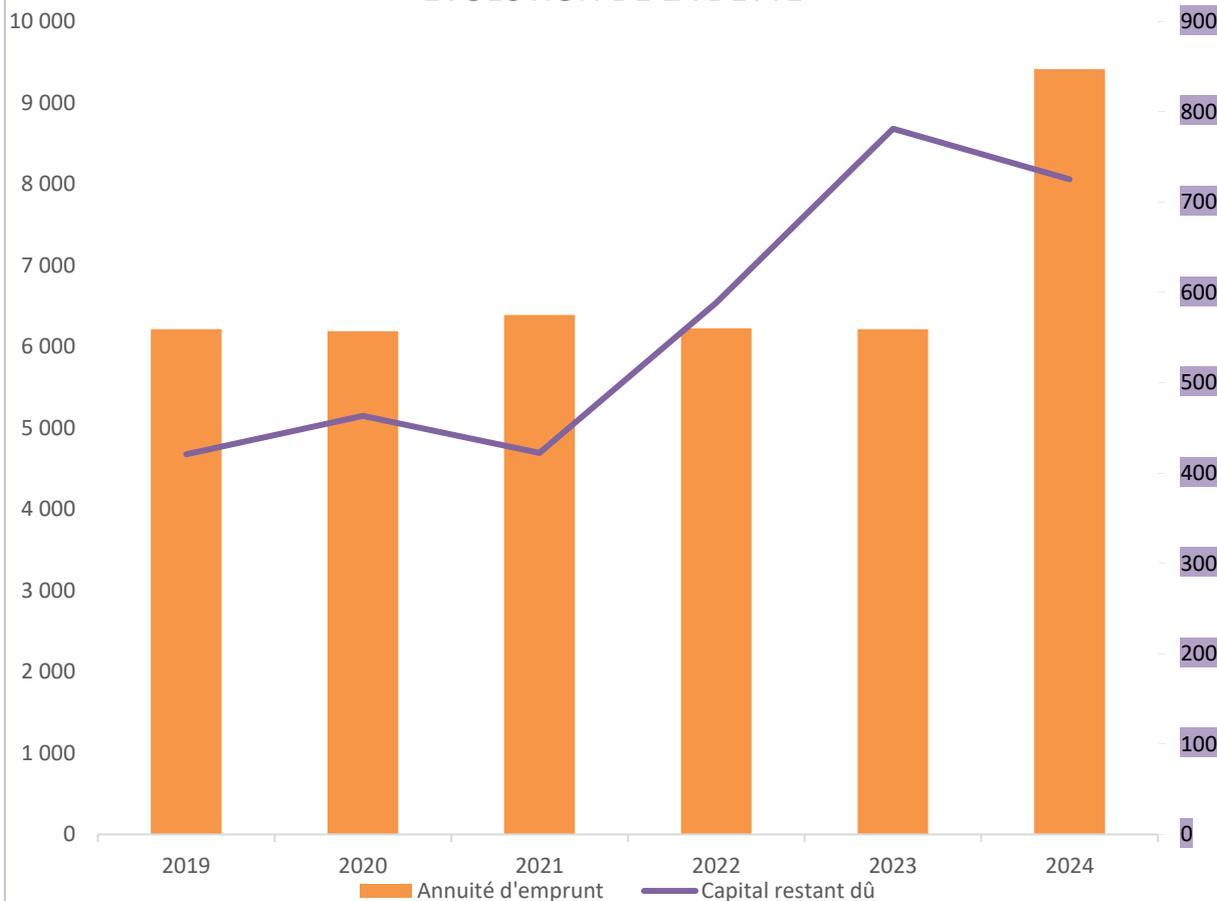
K€	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat de fonctionnement	823	1 095	607	-214	836
Montant emprunté	900	0	2 500	2 500	0
Annuité d'emprunt	557	575	560	559	847
Capital restant dû	5 147	4 693	6 538	8 679	8 058
Epargne brute	2 017	2 283	2 058	1 055	2 123
Epargne nette	1 589	1 829	1 603	496	1 502
Capacité de désendettement	2,5 ans	2,05 ans	3,61 ans	8,2 ans	3,8 ans

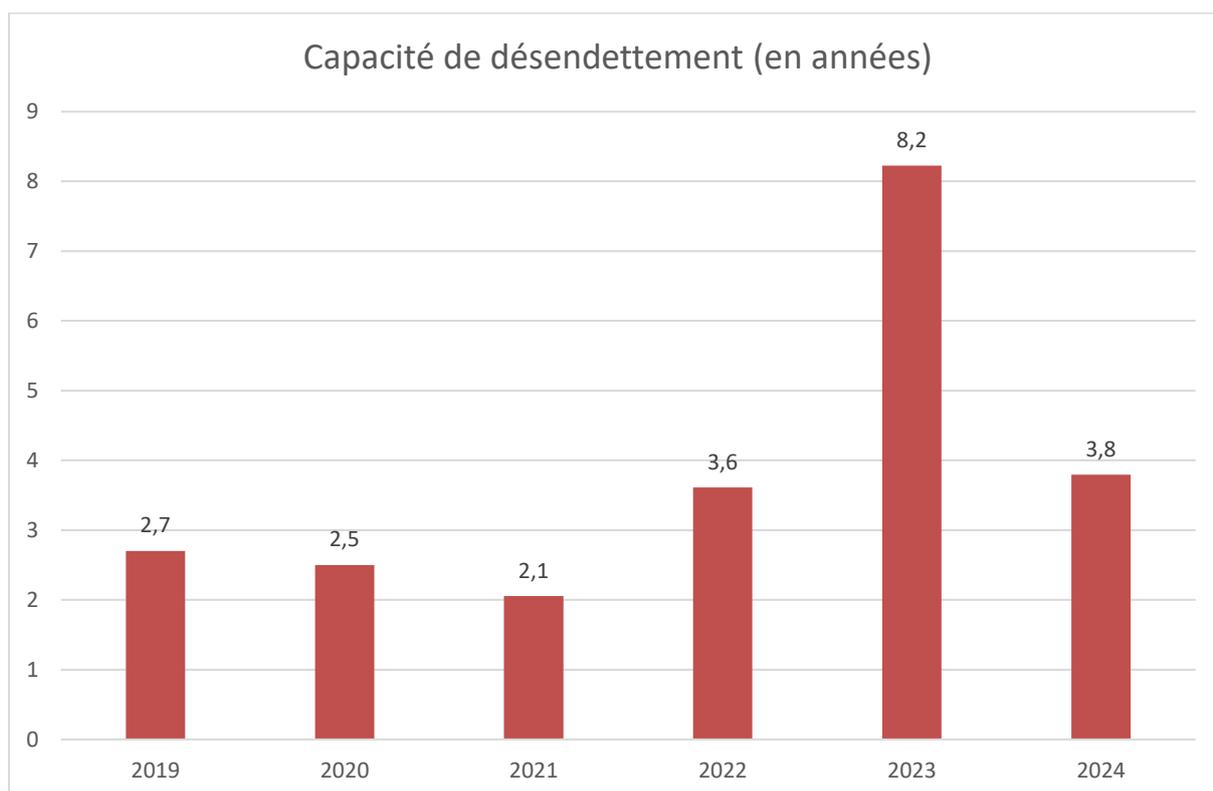


EVOLUTION EPARGNE BRUTE / EPARGNE NETTE



EVOLUTION DE LA DETTE





L'année 2024 se solde par un déficit annuel d'investissement de 532 920.66 €. En ajoutant le report positif de 2023 de 694 445.47 €, le résultat cumulé est excédentaire de 161 524.81 €.

Un excédent annuel de fonctionnement de 836 731.96 € + excédent 2023 de 263 175.16
 Résultat cumulé de fonctionnement : 1 099 907.12 €

Détail des subventions perçues et à percevoir

Canas fuyardes 2023/2024 : 500 000 € perçus en 2023 - 500 000,00€ à percevoir en 2025.

Canas fuyardes 2025/2026 : 212 580.00 € perçus en 2024 - solde 2026 ou 2027 de 212 580.00 €.

Autre demande déposée pour 2025/2026 de 141 318.74 €. (50% à notification)

CVM : 2023/2024 : perçu 63 637.50 € en 2023 - solde en 2025 : 63 637.50 €.

2025/2026 : perçu 73 150.00 € en 2024 - solde en 2026 : 73150.00 €

Sobriété usages :

Modules : 205 720.00 € en 2024 - solde à l'issue des 514 300.00 € de dépenses.

Com : 54 600 € en 2024 - solde à l'issue des 136 500.00 € de dépenses

- **V. PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2025 – 2028**

○ **Programme de renouvellement de canalisations**

2025

Renouvellement canalisations CVM

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

MAUZE	Ste-Marie	1620 m	CVM	D1-2025-2026	
LOUZY	rue de Vitray, rue du Bois de Vitray - VITRAY	275 m	CVM conformité provisoire non réalisable	D2 2025 - 2026	79 700,00 €

Territoire Sud

LOUIN	rue des Deux Villages - LA RONDE	245 m	CVM	D2 2025 - 2026	46 900,00 €
LOUIN	rue des Roussees - CHAMPEAU	160 m	CVM		29 950,00 €
LOUIN	rue de la Vallée - CHAMPEAU	250 m	CVM		40 850,00 €
LOUIN	Impasse de la Garotte - LA RONDE	55 m	CVM		18 400,00 €
LAGEON	La Fertièrre (Tranche 1) Le Petit Bois, Le Grand Bois	470 m 70 m 155 m	CVM conformité provisoire non réalisable	D2 2025 - 2026	139 600,00 €
		Total :	3300 m	355 400,00 €	355 400,00 €

Renouvellement canalisations fuyardes

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

THOUARS	Impasse Alphonse Daudet	200 m	NTU	D1 2025 - 2026	47 300,00 €
ST RADEGONDE	Ste Radegonde - Pommiers	1085 m 180 m	diagnostic réseau diagnostic réseau	D1 2025 - 2026	264 075,00 €
		Sous total :	1465 m		

Territoire Sud

ASSAIS	Assais - La Girardièrre La Roche Neuve	1120 m 140 m	diagnostic réseau	D1 2025 - 2026	252 750,00 €
ST LOUP	Tranche 2 : Le Puy Terrier - Sourches	1100 m 30 m	diagnostic réseau	2023 - 2024	300 000,00 €
AIRVAULT	rue Rochette	80 m 265 m	diagnostic réseau	D2 2025 - 2026	99 200,00 €
AIRVAULT	rue du Pont de Vernay	120 m	diagnostic réseau	D2 2025 - 2026	35 850,00 €
		Sous total :	2855 m		

Aménagements des communes

Thouars Nord

THOUARS	Place Lavault	45 m 390 m 16 m 45 m 26 m 10 m	aménagement	D2 2025 - 2026	237 120,00 €
ST JEAN DE THOUARS	rte de St Varent rue Canton de Juillet	140 m 10 m	aménagement	D2 2025 - 2026	50 550,00 €
		Sous total :	682 m		

Territoire Sud

AMAILLOUX	Tranche 2 : Grande Rue	30 m 145 m	aménagement	D2 2025 - 2026	77 950,00 €
AIRVAULT	rue de la Fuy	210 m 70 m	aménagement	D2 2025 - 2026	70 500,00 €
		Sous total :	455 m		

Sous total : 1137 m

Total : 5457 m 1 435 295 €

1 435 295,00 €

2026

Renouvellement canalisations CVM

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

MAUZE	La Croix d'Ingand	485 m 510 m	diagnostic réseau	D1 2025 - 2026	186 425,00 €
LAGEON	La Fertière (Tranche 2)	1780 m	CVM conformité sanitaire provisoire non réalisable	D2 2025 - 2026	197 800,00 €
Total :					384 225 €

Renouvellement canalisations fuyardes

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

THOUARS	rue Louis Blanc	420 m	NTU	D1 2025 - 2026	152 600,00 €
ST JEAN DE THOUARS	Chemin du Pré Chambert rue du Roi Lothaire rue Ducs d'Aquitaine	230 m 170 m 170 m	diagnostic réseau	2023-2024	163 250,00 €
IRAIS	rue de la Mairie	250 m	diagnostic réseau	D2 2025 - 2026	79 450,00 €
Sous total :					1240 m

Territoire Sud

ST LOUP	Tranche 3 : Le Puy Terrier - Sourches	1000 m 6 m	diagnostic réseau	2023 - 2024	321 535,00 €
CLESSE	Fourcherie	490 m	NTU	D1 2025 - 2026	84 750,00 €
ST LOUP	Veluché - La Laiterie	1085 m	diagnostic réseau	D1 2025 - 2026	356 840,00 €
Sous total :					1575 m

Aménagements des communes

Territoire Nord

THOUARS	rue de la Croix D'ingand - MAUZE	310 m 30 m	aménagement		138 200,00 €
THOUARS	rue de la Luzabert - MISSE	325 m m	aménagement		106 275,00 €
ST RADEGONDE	rue de Bel Air	165 m	aménagement		69 825,00 €
Sous total :					830 m

Territoire Sud

AIRVAULT	rue des Sablières	165 m 80 m	aménagement		82 150,00 €
Sous total :					245 m

Communes		425 m			170 000,00 €
----------	--	-------	--	--	--------------

Sous total : **1500 m**

Total : **4315 m** **1 724 875 €** **1 724 875,00 €**

2027

Renouvellement canalisations CVM

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

MAUZE	Ste Marie	1620 m	CVM	D1 2025 -2026	231 300,00 €
MAUZE	La Salle	540 m	CVM		106 250,00 €
Total :					337 550,00 €

Renouvellement canalisations fuyardes

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

THOUARS	rue Ernest Pérochon	225 m	NTU	D1 2025 -2026	113 575,00 €
ST LEGER DE MONTBRUN	Daymé	940 m 150 m	diagnostic réseau	D1 2025 - 2026	279 600,00 €
Sous total :					1315 m

Territoire Sud

LOUIN	rue du Theil rue de la Fontaine	110 m 110 m	diagnostic réseau		49 000,00 €
ASSAIS	La Girardière - Vitré rue de la Godebille - La Girardière	860 m 140 m	diagnostic réseau		218 500,00 €
Sous total :					1220 m

Aménagements des communes

Territoire Nord

THOUARS	Place du Boel	270 m 70 m 40 m 35 m 30 m	aménagement		226 250,00 €
THOUARS	Place St Laon - THOUARS	150 m 45 m 70 m	aménagement		130 850,00 €
Sous total :					710 m

Territoire Sud

AIRVAULT	rue Neuze, rue des Rivières	280 m 140 m	aménagement		84 200,00 €
Sous total :					420 m

Communes		1550 m			620 000,00 €
----------	--	--------	--	--	--------------

Sous total : 2000 m

Total : 4535 m 1 721 975 € 1 721 975,00 €

2028

Renouvellement canalisations CVM

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

ST JOUIN	route de Oiron, rue de la Bouquette	330 m	CVM	86 100,00 €
AVAILLES	Le Poiré	920 m	CVM	128 900,00 €

Territoire Sud

GOURGE	La Gandinière	1650 m	CVM	202 000,00 €
--------	---------------	--------	-----	--------------

Total :	2900 m	417 000 €	417 000,00 €
---------	--------	-----------	--------------

Renouvellement canalisations fuyardes

Dossier
agence de l'eau
en cours

Territoire Nord

THOUARS	rue Tolstoi, rue Louis Loucheur	315 m	diagnostic réseau	105 225,00 €
NOIZE	rue St Martin	275 m	diagnostic réseau	170 150,00 €
	rue des Pigeonniers rue Aubonnière	265 m 110 m		
ST JOUIN	Alim Réservoir La Motte	810 m	diagnostic réseau	150 500,00 €
Sous total :		1775 m		

Territoire Sud

GOURGE	Jaunay - Vernoux	1010 m	NTU	275 275,00 €
GOURGE	Naide	675 m	NTU	124 625,00 €
		210 m		
CLESSE	Rimbert	m	diagnostic réseau	12 800,00 €
Sous total :		1895 m		

Aménagements des communes

Communes	2000 m	800 000,00 €
----------	--------	--------------

Sous total :	2000 m
--------------	--------

Total :	5670 m	1 638 575 €	1 638 575,00 €
---------	--------	-------------	----------------

Récapitulatif programme de renouvellement de canalisations 2025 – 2028 : (en k€)

2025	2026	2027	2028
1 800	2 109	2 059	2 055

- Renouvellement des vannes hydrauliques sur le réseau.
- Renouvellement des compteurs abonnés suivant une programmation pluriannuelle établie conformément à l'arrêté ministériel du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide (voir tableau ci-après), en privilégiant systématiquement la mise en place de radio relève.

SIMULATION RENOUELEMENT COMPTEURS

27/11/2024

Année de fabrication du compteur	Nbre au 29/12/2023	échéance réglementaire	échéance proposée	Proposition	Reste à remplacer
de 1983 au 31/12/2005	10	31/12/2019			10
01/01/2006 au 31/12/2009	1069	31/12/2024			1079
2010	1 555	2025	31/12/2025	2000	634
2011	414	2026	31/12/2026	1100	-52
2012	955	2027	31/12/2027	1000	-97
2013	1 499	2028	31/12/2028	1400	2
2014	1 158	2029	31/12/2029	1600	-440
2015	2 499	2030	31/12/2030	2000	59
2016	2 274	2031	31/12/2031	2300	33
2017	1 897	2032	31/12/2032	2000	-70
2018	1 137	2033	31/12/2033	1200	-133
2019	1 257	2034	31/12/2034	1200	-76
2020	778	2035	31/12/2035	900	-198
2021	925	2036	31/12/2036	900	-173
2022	1 496	2037	31/12/2037	1300	23
2023	1 354	2038	31/12/2038	1200	177
2024	1 125	2039	31/12/2039		
TOTAL	20 277			18 900	

Récapitulatif 2025 – 2028 : (en €)

2025	2026	2027	2028
163 000	90 000	82 000	115 000

A ces sommes, il conviendra d'ajouter le renouvellement des compteurs de sectorisation, de branchements industriels... etc

- Poursuivre les acquisitions foncières et/ou la réserve foncière dans les bassins d'alimentation des captages en vue de préserver la ressource en eau : **70 000€ / an**
- Assurer un entretien régulier sur l'usine de traitement des eaux de Taizé (enduits, vannes, électromécanique, etc.) : coût variable annuellement
- Poursuivre le programme de réhabilitation des réservoirs à raison de un par an

Récapitulatif 2025 – 2027 : (en €)

2024 à terminer	2025	2026	2027
Availles Thouarsais	Etambé	Laire	Douron
409 000	350 000	311 000	210 000

PROSPECTIVE ESTIMATIVE DES INVESTISSEMENTS A REALISER ENTRE 2025 ET 2028

en k€	2025	2026	2027	2028
Renouvellement canalisations	1 850	2 000	2 000	2 000
Renouvellement parc compteurs	219	170	90	130
Acquisition foncière	70	80	80	80
Entretien usine de traitement	103	80	80	80
Réhabilitation des réservoirs	350	230	210	210
Véhicules	30	50	50	50
Construction unité de traitement Seneuil / cana eau b	0	200	2 500	2 500
Modernisation usine traitement nitrates	0	50	0	0
Renouvellement des automates de l'usine de traiteme	300	0	0	0
Aménagement des gouffres UDI Seneuil	10	10	10	10
Révision DUP captages Lutineaux	45	0	0	0
Aménagement foncier BAC Lutineaux(etude)	61	60	20	50
Matériel de bureau et informatique + logiciels	10	20	20	20
Outillage	13	10	10	10
Matériel industriel + labo + detection	193	20	20	20
Stations + reservoirs + acces	72	50	50	50
Siege	8	10	10	10
TOTAL ANNUEL ESTIMATIF	3 334	3 040	5 150	5 220
Subventions envisageables	770	720	1 650	1 650
RESTE A FINANCER (en K€)	2 564	2 320	3 500	3 570

- **VI. PROSPECTIVE FINANCIERE (ratios)**

La stratégie de capitalisation menée depuis plusieurs années par le biais d'augmentations régulières et maîtrisées du prix de l'eau, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, l'amortissement des investissements ont permis un autofinancement suffisant jusqu'ici.

Même si le groupement de commande signé en 2024 nous permet de confirmer une baisse du coût de l'énergie, les marchés de pièces et travaux confirment un contexte économique difficile.

La politique nationale de sensibilisation à l'usage des ressources et des consommations ainsi que l'année 2024 humide n'ont pas favorisé la vente d'eau alors même que les recettes du SEVT portent essentiellement sur les volumes vendus.

En parallèle à cela, nous faisons face depuis quelques années à des impayés croissants.

Afin de limiter les impacts sur les foyers du territoire, il est donc nécessaire de limiter ou reporter certains investissements tout en maintenant une qualité de service et une pérennité des ouvrages.

En outre, le flux des charges enregistrées et celles à venir nous amène à la prospective suivante :

En partant des hypothèses :

- Recettes de fonctionnement 2025 : 7 980 000 €
- Dépenses de fonctionnement 2025 : 7 204 000 €
- Augmentation des charges de 5 % par an sur les périodes suivantes
- Augmentation des recettes de 5 % par an sur les périodes suivantes
- Amortissement sur 80 ans pour les canalisations fonte, 50 ans pour les autres canalisations, 30 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les équipements et compteurs, 5 ans pour les études et véhicules et 3 ans pour l'informatique.

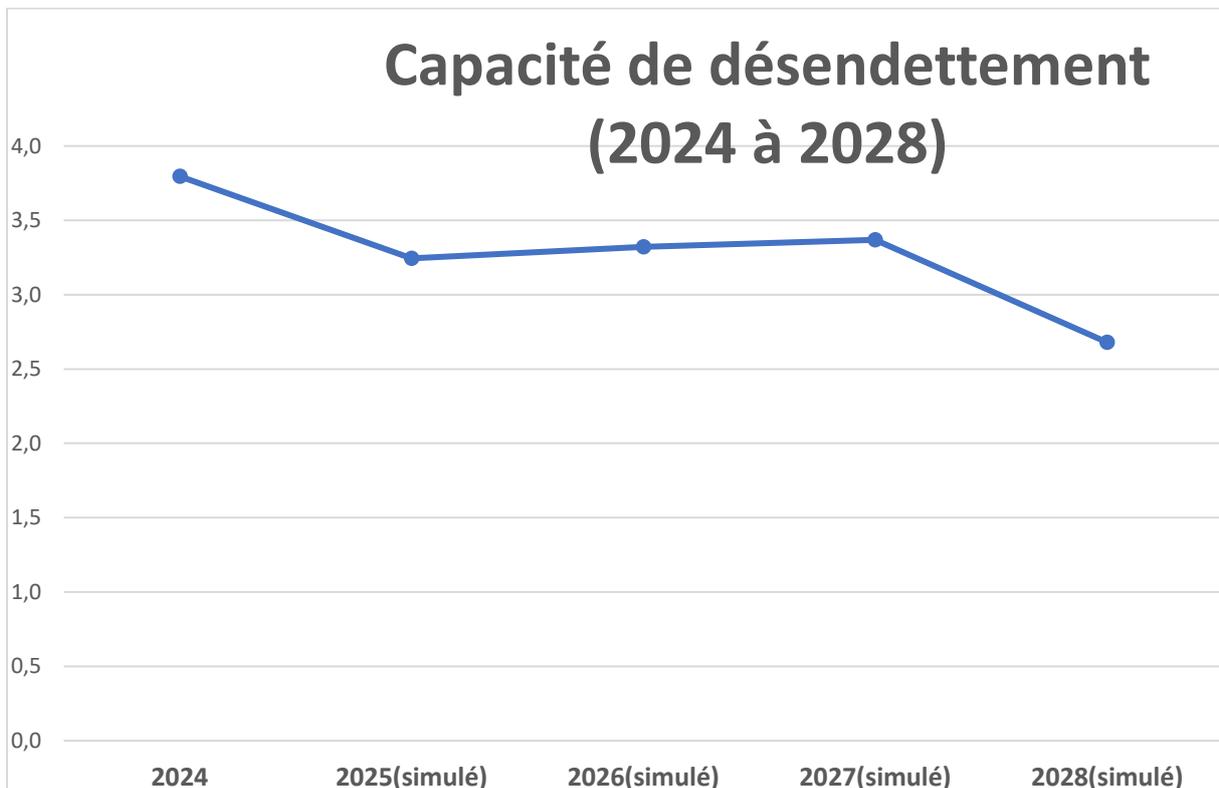
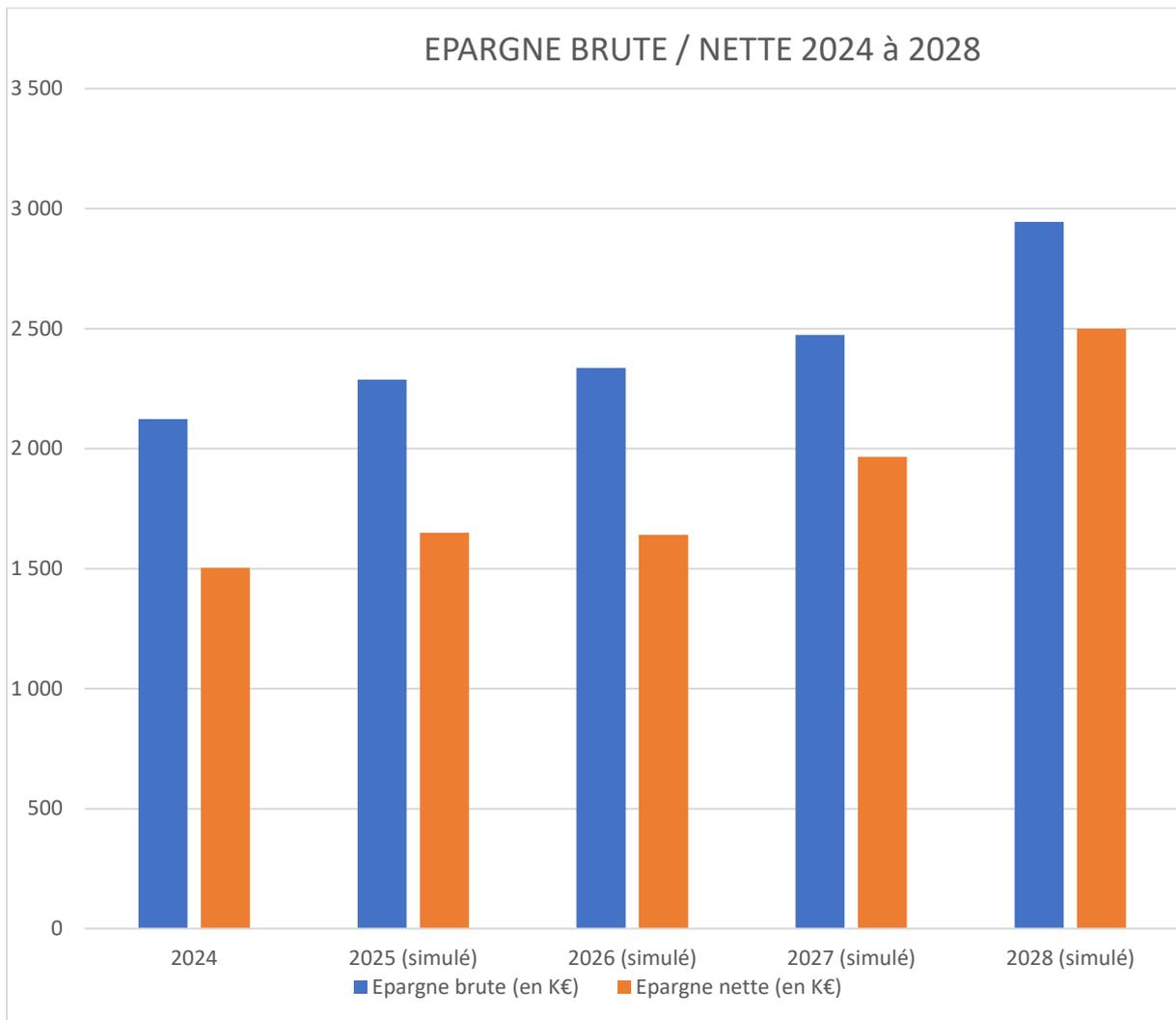
La prospection est effectuée par **pourcentage égal** en dépenses et en recettes, simulant des ventes d'eau sur une moyenne de 5 ans.

La prévision de 2025 montre un reste à financer d'investissement de 2 564 000.00 €. Sachant que nous disposons d'un excédent de total de 998 255.00 € et que les amortissements financeront environ 2 000 000.00 € ; l'année devrait se terminer sans avoir à faire de prêt.

Une ligne de trésorerie sera cependant nécessaire : au moins 800 000.00€

Un emprunt de 1 000 000.00 € (bien que certainement insuffisant) est prévu pour financer les investissements en 2026.

Et un emprunt de 1 000 000 € pour financer les travaux en 2027.



L'analyse des ratios tels que l'épargne nette ou la capacité de désendettement montrent que la vigilance reste de mise.

Du fait des emprunts réalisés en 2022/2023 pour financer le projet de canalisation de liaison entre l'UDI Thouarsaise et l'UDI de Seneuil, les subventions (département) annoncées et annulées, on constate que l'épargne nette se stabilise.

Ces ratios sont limités par la fin de 2 emprunts :

- 2026 - usine de décarbonatation. 246 000 € d'allègement de notre charge d'investissement.
- 2027 - construction du siège du SEVT et travaux (ville de THOUARS) : 70 000 € supplémentaires.

Cependant, les emprunts prévus (1 000 000 en 2026 puis 1 000 000 en 2027) ne seront certainement pas suffisants.

Le projet relatif au traitement des eaux de la source de Seneuil est repoussé à 2026. En effet, le subventionnement étant aujourd'hui tout à fait incertain, il n'est pas possible de se lancer dans un tel projet sans certitude de recettes.

Enfin, des économies peuvent être encore réalisées :

- En poursuivant l'optimisation de nos achats par la généralisation de la mise en concurrence.
- En augmentant le rendement du réseau en limitant les pertes sur les canalisations mais aussi chez les abonnés : en effet, on note depuis l'instauration de la loi WARSMANN une augmentation des écrêtements pour fuites que nous avons obligation d'accorder.
- En limitant les pertes liées aux purges automatiques installées pour assurer la conformité de l'eau présentant un risque CVM sur les bouts d'antennes ; une augmentation des cadences de renouvellement des canalisations PVC posées avant 1980 permettrait de réduire ces pertes.